

République française

Département de la Lozère

## COMMUNE DE VEBRON

Séance du 24 avril 2023

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 17/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain ARGILIER

Présents : 8

**Présents :** Alain ARGILIER, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Votants: 8

Pour: 8

**Représentés:**

Contre: 0

**Excusés:** Jean-Marc AURES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Christine DOUTRES

### Objet: Travaux aménagement sécurité : hameaux Salgas Racoules et Les Vanel - DE\_020\_2023

Monsieur le Maire expose le problème lié à la vitesse excessive sur la traversée des hameaux de Racoules, Salgas et Les Vanel.

Des travaux auront lieu avec Lozère Ingénierie pour l'aménagement des hameaux :

- passages piétons (aux rues publiques), bandes rugueuses, miroirs, bittes blanches de sécurité, peintures au sol.

- Panneaux de limitation à 30Km et rappels dans les hameaux

- Les Panneaux seraient sous la forme : Nom du hameau et le nom de l'agglomération en dessous.

- Pour les emplacements : la mairie souhaite garder le même positionnement des panneaux que actuellement. Seul le panneau situé à l'entrée des Vanel sera modifié. Il faudra donc faire un changement de point de PR et établir l'arrêté correspondant

un devis doit parvenir et les travaux seraient faits à l'automne

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 15 MAT 2023  
et publié ou notifié le



Alain ARGILIER  
Maire de Vébron.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télerecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>